

MÉTÉO SYNDICALE...

Avant la trêve des confiseurs, on a eu droit à du grand Guignol. Oh, bien sûr, il était adapté aux grands enfants que sont électrices et électeurs. On allait mettre des habits neufs à la social-démocratie française, pour qu'elle soit plus présentable aux élections européennes. Bref, on vous en a déjà causé dans ces pages. Dans l'Est, la direction du PS a choisi Edouard Martin (ex-syndicaliste de Florange) pour être tête de liste aux élections européennes. On ne reviendra pas sur les déclarations, il y a quelque temps, au sujet de la trahison de François Hollande et compagnie, mais, exit les griefs passés?

Maintenant, la contestation vient de la base du PS. Diantre, de manière interne on avait décidé autrement. Dans le Bas-Rhin, on est même *«estomaqué par le dédain et le mépris dont fait preuve la direction nationale»*.

Dans la militance syndicaliste de Florange-Mittal, ça braillait fort, et pas des moindres voix était celle du délégué FO Walter Brocoli. Le bruit plus que persistant a couru qu'il figurait sur la liste UMP pour les municipales à Thionville. Sale temps pour les camarades de l'avenue du Maine, à Paris! Protestations et communiqués divers ont effacé cette nouvelle donne, mais ça faisait drôle dans le tableau. Ne manquait plus qu'un délégué CGT pour se présenter à gauche et les Rois Mages du *«syndicalisme recadré»* étaient en vitrine!

Autour de cet avatar récupérateur, on en a vu de vertes et de pas mûres qui réveillaient à l'envie le dogme de la courroie de transmission. D'aucuns disaient que c'était normal que des syndicalistes s'engagent en politique car, ainsi, pauvres chenilles, ils s'envolaient enfin vers d'autres horizons, plus loin, toujours plus loin ! Antisyndicalistes de tout poil et léninistes pur jus ont dû se réjouir. Enfin, l'actualité leur donnait raison!

Sinon, dans l'actualité fraîche, à part le travail du dimanche sur les tables de loi, il y a l'appel du parquet général de Lyon contre la relaxation des cinq militants de Roanne pour refus de prélèvement d'ADN. La loi d'amnistie aux calendes grecques?

Jean-Pierre GERMAIN
Groupe Salvador-Segui
